

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL235

présenté par
Mme Fajgeles, rapporteure

ARTICLE 35

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 16° Au 18° de l'article L. 832-1, les mots : « seconde phrase du premier alinéa du III de l'article L. 512-1, au premier alinéa de l'article L. 551-1, à la première phrase » sont remplacés par les mots : « deuxième phrase du premier alinéa du III de l'article L. 512-1, au premier alinéa de l'article L. 551-1, à la première phrase du premier alinéa ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec le *a)* du 2° de l'article 12 et avec le *b)* du 2° de l'article 16.